



MCI s'engage à offrir un programme solide en matière de Santé, de Sécurité et de protection de l'Environnement.

Afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux volontés de nos clients, la direction améliore en continue ses projets liés à cette politique.

Tous les employés doivent s'associer de manière active, et au quotidien, à la mise en œuvre du programme Santé, Sécurité, Environnement afin de pouvoir garantir un environnement de travail sain et sécuritaire.

La préservation de la santé et de la sécurité des salariés constitue une des valeurs fondamentales de l'entreprise et les engagements font partie intégrante de la politique générale de la société MCI.

NOS ENGAGEMENTS SANTÉ - SÉCURITÉ

- Garantir la santé et la sécurité de notre personnel, ainsi que celle de nos sous-traitants et du personnel intérimaire
- Intégrer la prévention des risques dès la conception des lieux de travail
- Évaluer les risques et mettre en œuvre les plans d'actions pour les supprimer ou les réduire
- Identifier les situations à risques sur nos sites d'intervention et contribuer à leurs résolutions
- Sensibiliser et former les salariés

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENT

- Améliorer nos performances environnementales en continue
- Optimiser la gestion de nos déchets
- Maîtriser la gestion, la manipulation et le stockage de nos produits chimiques
- Respecter les règles environnementales spécifiques sur les sites de nos clients

Les objectifs de l'entreprise sont clairs :

Atteindre un niveau de performance tel que blessure, accident du travail, maladie professionnelle et incident environnemental soient évités.

Chaque salarié MCI demeure un acteur responsable, impliqué et agit en cohérence avec les engagements énoncés de l'entreprise.

Gennevilliers, le 13 Mai 2014

Philippe INVERNIZZI
Président

